

TENNIS DE TABLE 29-30-31 OCTOBRE 1er NOVEMBRE 2016
TOURNOI NATIONAL A
ISSY-LES-MOULINEAUX (EPI)
BOULOGNE-BILLANCOURT (ACBB-TT)

REGLEMENT

Homologué par la Fédération Française de Tennis de table
Numéro d'homologation : 358/2016-A

48 TABLES

BALLES PLASTIQUES FOURNIES

Article 1 : Désignation

L'Entente Pongiste Isséenne et l'Athlétic Club de Boulogne-Billancourt section Tennis de table organisent leur 1^{er} Tournoi National A :

- le samedi 29 Octobre à partir de 7h30
- le dimanche 30 Octobre à partir de 7h30
- le lundi 31 Octobre à partir de 7h30
- le mardi 1^{er} Novembre 2016 à partir de 7h30.

Le tournoi se déroulera au Palais des Sports d'Issy-les-Moulineaux :
Palais des Sports Robert Charpentier
6 boulevard des frères Voisin
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

Article 2 : Organisation

Directeur du Corps Arbitral : Jacky SIMON- JAI
Assistants : Hugues LECONTE-JA2, Gaston MAYER-JA2 et Daniel ALLOUL-JA2
Spiddeur : Robert MEBARKI-JA3 et Arnaud PIRIOU-JA3
Responsable des Tableaux et Inscription : Mickaël RIVOAL-JA1
Organisation : Gaston MAYER-JA2, Xavier CASSAGNOU-JA1
Dong-Dong ZHAO, Hugues de CASTILLA

Article 3 : Tableaux, Horaires, droit d'engagement et Récompenses

Les parties se dérouleront sur 48 tables.

Tableaux du samedi 29 Octobre 2016

N°	Tableaux	Horaire	Tarif	Joueurs	1 ^{er}	2e	3 ^e 4e	5 ^e à 8e	9e-16e
A	NC-599	8h30	9€	72	40E	20E	10E	Lots	
B	NC-1499	8h30	9€	72	90E	45E	20E	10E	
C	NC-1699	10h00	9€	72	100E	50E	25E	15E	
D	NC-899	10h00	9€	72	50E	25E	10E	Lots	
E	NC-N°100	12h30	11€	96	400E	200E	100E	50E	15E
F	NC-1199	14h00	9€	72	70E	35E	20E	10E	
G	NC-1899	14h00	9€	72	120E	60E	30E	15E	
H	NC-N°700	16h00	9€	72	150E	75E	35E	15E	
I	Vétérans V2	16h30	9€	72	100E	50E	25E	10E	

Tableaux du dimanche 30 Octobre 2016

N°	Tableaux	Horaire	Tarif	Joueurs	1 ^{er}	2e	3 ^e 4e	5 ^e à 8e	9e-16e
J	NC-699	8h30	9€	72	40E	20E	10E	Lots	
K	NC-1499	8h30	9€	72	90E	45E	20E	10E	
L	NC-1799	10h00	9€	72	100E	50E	25E	15E	
M	NC-999	10h00	9€	72	50E	25E	10E	Lots	
N	NC-N°50	12h30	11€	96	500E	250E	125E	60E	15E
O	NC-1299	14h00	9€	72	70E	35E	20E	10E	
P	NC-1999	14h00	9€	72	120E	60E	30E	15E	
Q	NC-N°500	16h00	9€	72	170E	80E	40E	20E	
R	Dames	16h30	11€	72	500E	250E	125E	60E	

Tableaux du lundi 31 Octobre 2016 : **NOMBREUX TABLEAUX JEUNES**

N°	Tableaux	Horaire	Tarif	Joueurs	1 ^{er}	2e	3 ^e 4e	5 ^e à 8e
J1	B : NC-699	8h30	5€	72	Lots			
J2	M-C-J : NC-1299	8h30	5€	72	40E	20E	10E	Lots
CD3	Coupe Davis NC-2500	10h00	10€	36	80E	40E	20E	
CD4	Coupe Davis : B-M	10h00	10€	36	Lots			
J5	B-M	11h30	5€	72	Lots			
J6	C-J : NC-699	11h30	5€	72	30E	15E	10E	Lots
CD7	Coupe Davis NC-3500	12h00	10€	36	100E	50E	30E	
J8	M-C-J : NC-1799	13h00	5€	72	80E	40E	20E	10E
J9	B-M : NC-999	14h30	5€	72	Lots			
J10	Toutes séries	14h30	9€	72	150E	75E	35E	20E

Légende :

B : Tableaux ouverts aux Poussin(e)s et aux Benjamin(e)s (jeunes nés en 2006 et après)

M : Tableaux ouverts aux Minimes (jeunes nés en 2004 ou 2005)

C : Tableaux ouverts aux Cadet(te)s (jeunes nés en 2002 ou 2003)

J : Tableaux ouverts aux Juniors (jeunes nés entre 1999 et 2001)

Les tableaux CD3, CD7 et J10 sont ouverts à toutes les catégories d'âge (sauf Poussins et Poussines).

Tableaux du mardi 1^{er} Novembre 2016

N°	Tableaux	Horaire	Tarif	Joueurs	1 ^{er}	2e	3 ^e 4e	5 ^e à 8e	9e-16e
S	NC-799	8h30	9€	72	40E	20E	10E	Lots	
T	NC-1599	8h30	9€	72	90E	45E	20E	10E	
U	NC-1799	10h00	9€	72	100E	50E	25E	15E	
V	NC-1099	10h00	9€	72	50E	25E	10E	Lots	
W	Toutes séries	12h30	11€	96	600E	300E	150E	75E	15E
X	NC-1399	14h00	9€	72	70E	35E	20E	10E	
Y	NC-N°1000	14h00	9€	72	120E	60E	30E	15E	
Z	NC-N°300	16h00	9€	72	200E	100E	50E	25E	
AZ	Vétérans V3	16h30	9€	72	100E	50E	25E	10E	

Les horaires indiqués sont ceux du début de tableau.

Le nombre de participants par tableau pourra être augmenté sur décision du JA.

Toutes les finales sont prévues entre 20h00 et 00h00 selon les tableaux.

Article 4 : Conditions de participation

Le tournoi est ouvert à tout joueur possédant une licence F.F.T.T. Traditionnelle.

La présentation de la licence, papier ou virtuelle est obligatoire. Il sera pris en compte le classement de la 1ère phase 2016-2017.

Les Poussin(e)s (jeunes nés en 2008 et après) ne pourront s'inscrire que dans les tableaux du lundi J1, CD4, J5 et J9.

Les féminines souhaitant jouer le dimanche 30 octobre doivent obligatoirement s'inscrire dans le tableau R.

Le tableau I est réservé aux Vétérans V2, V3, V4 et V5 (joueurs nés en 1966 et avant).

Le tableau AZ est réservé aux Vétérans V3, V4 et V5 (joueurs nés en 1956 et avant).

Chaque joueur pourra s'inscrire dans 2 tableaux par jour. Il sera possible de s'inscrire dans un troisième tableau par jour seulement avec l'accord préalable du juge-arbitre.

Il est interdit de s'inscrire dans deux tableaux commençant au même horaire.

En dehors des tableaux E, N, CD3, CD4, CD7, J10 et W, il y aura chaque jour un euro de réduction pour l'inscription à un deuxième ou un troisième tableau.

De plus, un règlement anticipé permet une réduction d'un euro par tableau, cumulable sur les 4 jours sauf pour les tableaux cités ci-dessus.

Toute inscription sur place sera majorée d'un euro par tableau.

Les engagements devront parvenir à Michaël RIVOAL : michaelrivoal@gmail.com ou par internet en suivant le lien : <http://www.epiclub.com/?q=public/tournoi/1/licence> vendredi 28 octobre 2016 à 12h00 au plus tard (après inscription sur place). En cas de règlement anticipé, celui-ci devra être envoyé avec toute la correspondance à :

E.P.I. Stade Alain MIMOUN, rue Rabelais, 92130 ISSY-les-MOULINEAUX.

Article 5 : Pointage

Le pointage débutera une heure avant le début du premier tableau.

Pour chaque tableau, le pointage sera clos 30 minutes avant l'horaire de début de tableau.

Tous les joueurs inscrits sont tenus de se présenter au pointage et d'y régler leur inscription si cela n'a pas été fait. Les joueurs qui ne se seront pas pointés 30 minutes avant le début du tableau seront retirés des listes.

Le tirage au sort de chaque tableau sera effectué immédiatement après la clôture du pointage et des inscriptions sur place, sous la direction du juge arbitre et du comité d'organisation.

Article 6 : Déroulement sportif des tableaux de simples

Toutes les parties se dérouleront au meilleur des CINQ manches.

Tous les tableaux de simples se dérouleront au 1^{er} tour par des poules de 3 joueurs, avec 2 qualifiés par poule. L'arbitrage des parties de poules sera effectué par les joueurs eux-mêmes.

Les joueurs qualifiés à l'issue des poules disputent un tableau à élimination directe sans parties de classement. Tout joueur perdant une partie est tenu d'arbitrer la partie suivante.

Les parties de simples compteront pour le classement au coefficient 0,75.

Article 7 : Déroulement sportif des tableaux de Coupe Davis

Les tableaux CD3, CD4 et CD7 se font par équipes de 2 joueurs. Les équipes sont placées dans un tableau à élimination directe sans rencontres de classement.

Une rencontre entre deux équipes est organisée comme suit :

- Les joueurs de la 1ère équipe sont nommés par les lettres A et B, A étant le joueur ayant le plus de points-licence.
De même, les joueurs de la 2nde équipe sont nommés par les lettres X et Y, X étant le joueur ayant le plus de points-licence.
- En cas d'égalité de points-licence entre deux joueurs de la même équipe, ceux-ci décideront eux-mêmes des lettres attribuées au sein de leur équipe **au moment du pointage**. Cette composition sera conservée à chaque rencontre de l'équipe.
- L'ordre des parties est le suivant : AX – BY – Double.
- La première équipe à deux victoires remporte la rencontre.
- Toutes les parties se déroulent au meilleur des cinq manches.

Les parties de simples compteront pour le classement au coefficient 0,75.

Article 8 : Ouverture de la salle

La salle sera ouverte une heure avant le début du premier tableau.

Article 9 : Une tenue sportive réglementaire, la présentation de la licence en cours (phase 1) et d'un **certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table en compétition si la mention « certificat médical présenté » ne figure pas sur la licence** seront exigés. Les balles seront blanches, donc shorts et chemisettes blancs seront interdits. Le joueur qui persistera à ne pas vouloir changer de tenue sera exclu et déclaré perdant.

Article 10 : Le forfait d'un joueur pourra être prononcé par le juge-arbitre **après le PREMIER APPEL**, s'il n'est pas présent sur l'aire jeu. Il n'y aura pas de rappel.

Article 11 : Les clubs organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ayant lieu pendant le tournoi.

Article 12 : Une buvette sera mise à disposition pendant la compétition, il n'y aura pas d'interruption.

Article 13 : Les éventuels litiges liés aux éventuels points non prévus au règlement du Tournoi seront tranchés par le JA et seront sans appel.

Article 14 : Le perdant de chaque partie devra arbitrer la partie suivante.

Le joueur à qui la balle, la plaquette, le stylo et la feuille de partie ont été confiés devra les rapporter à la table des JA, la feuille de partie correctement remplie.

Article 15 : Tout joueur qui par sa conduite causera des perturbations ou refusera d'arbitrer se verra exclu du tableau et/ou du tournoi et un rapport sera envoyé à la commission sportive compétente.

Article 16 : Le challenge du nombre sera remis au club le mieux représenté sur les QUATRE jours. Le trophée lui sera définitivement acquis.

Article 17 : En cas de désistement, un remboursement de 50 % des droits d'inscription sera possible sur justificatifs uniquement.

Article 18 : Si un tableau est rempli à moins de 50 %, les dotations seront de 70 % de la dotation de départ. Si un tableau est rempli à moins de 33 %, les dotations seront de 50 % de la dotation de départ. Si un tableau est rempli à moins de 20%, le tableau peut être annulé par l'organisation et le JA.

Article 19 : L'engagement au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.